



communiqué de presse  
vendredi 18 novembre 2022

## RER Métropolitain : prolongation des concertations préalables jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 à 16h

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole organisent **des concertations** (une par ligne) **volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, au titre du Code de l'environnement.

Les trois maîtres d'ouvrage remercient l'ensemble des participants à ces concertations pour le nombre de contributions et la richesse des échanges.

Plus de 500 personnes ont participé aux 6 réunions publiques et 2 ateliers participatifs, et près de 700 contributions ou réactions ont été postées à ce jour sur [la plateforme de participation](#).

A la demande des garants et pour permettre à chacun de prendre connaissance des comptes rendus des dernières rencontres publiques, **les concertations initialement planifiées du 20 septembre au 19 novembre 2022 sont prolongées jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 à 16h00.**

Jusqu'à cette date, la plateforme reste ouverte aux dépôts d'avis et les registres mis en place dans les 13 communes concernées par les aménagements ferroviaires à savoir les communes d'Arcachon, Bassens, Bordeaux, Gujan-Mestras, Langon, Libourne, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Mariens, Saint-Yzan de Soudiac, Talence, Vayres et Izon, sont à disposition ; un registre est également disponible sur la commune de Lesparre.

Walter Acchiardi et Denis Salles, garants de la concertation, ont été désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), pour veiller au bon déroulement de ces concertations et au respect de la participation du public.

### Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Bordeaux Métropole : Virginie Bougant 06 27 52 48 69 / [vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr) ;  
Benoît Javot 06 32 55 15 80 / [b.javot@bordeaux-metropole.fr](mailto:b.javot@bordeaux-metropole.fr)

Conseil départemental :

Anne-Gaëlle McNab 06 14 50 03 63 / [anne-gaëlle.mcnab@gironde.fr](mailto:anne-gaëlle.mcnab@gironde.fr)

SNCF Réseau :

Corinne Beaujean-Garrido 06 07 45 88 91/ [corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr](mailto:corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr)